

La Journée nationale des Autochtones et la nécessité de prioriser la santé mentale

Ottawa – (le 21 juin 2017) Aujourd’hui, en ce 21^e anniversaire de la Journée nationale des Autochtones au Canada, c’est la sensibilisation à la santé mentale qui retient toute l’attention.

L’Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est fière de participer à une meilleure sensibilisation à la problématique des peuples autochtones eu égard aux enjeux de santé mentale qui touchent les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits. L’ACCP reconnaît la lutte historique qu’ont dû mener les communautés autochtones et accueille favorablement les nouvelles stratégies intégratives visant à assurer que les soins de santé mentale deviennent une priorité. Les approches novatrices et les modèles de prévention sont en train d’ouvrir la voie vers des possibilités de mieux-être en matière de santé mentale qui soient plus adaptées aux besoins des populations autochtones.

Comme le souligne John Driscoll, président national de l’ACCP : « Les communautés autochtones partout au Canada connaissent des difficultés dans leurs relations avec les services et les programmes de soins de santé mentale, sur le plan des délais, de l’accessibilité et de leur caractère adapté. De plus, lorsqu’ils ont la possibilité d’offrir un traitement, certains fournisseurs de soins de santé mentale ne possèdent pas les qualifications ni les compétences culturelles requises pour assurer une prestation de services culturellement sécuritaires et adaptés. »

Les taux de suicide en hausse dans les communautés autochtones soulèvent constamment des inquiétudes considérables, particulièrement en ce qui concerne les jeunes. Les statistiques révèlent en effet que les taux de suicide chez les jeunes Autochtones sont environ sept fois plus élevés que chez les jeunes non autochtones.

« Au sein des communautés autochtones, le suicide peut avoir des répercussions en chaîne sur les membres de la famille et sur d’autres membres de la communauté, causant ainsi des problèmes de santé mentale comme le traumatisme, le stress, le deuil et l’anxiété, poursuit M. Driscoll. Il s’avère de plus en plus nécessaire d’aller dans le sens d’une meilleure compréhension des besoins spécifiques des populations autochtones. »

L’ACCP se consacre constamment à susciter une meilleure sensibilisation aux enjeux qui touchent les personnes, les familles et les communautés autochtones dans leur ensemble. Il est prioritaire de pouvoir fournir des services de santé mentale qui intègrent les besoins uniques de ces populations. La section du Cercle autochtone de l’ACCP offre des possibilités de réseautage et de perfectionnement professionnel aux membres de l’Association qui sont fournisseurs de services de counseling et de psychothérapie auprès des communautés autochtones. Le poste d’administrateur autochtone au sein du Conseil national d’administration de l’ACCP permet de garantir que les enjeux autochtones sont pris en compte dans la politique nationale et dans les décisions relatives aux programmes. Le second document de réflexion de l’ACCP est une invitation à passer à l’action en vue d’offrir de meilleurs services de soins de santé mentale auprès des Autochtones au Canada : https://www.ccpa-accp.ca/wp-content/uploads/2017/03/IssuePaper2_FR.pdf.

Pour obtenir de l’aide thérapeutique, rendez-vous au www.ccpa-accp.ca, où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des

renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.

-30-

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens. Pour en savoir plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le www.ccpa-accp.ca ou le www.talkingcanhelp.ca/fr/.

Personne-ressource :

Cynthia Waldmeier, relationniste 613-233-8906, cellulaire : 613-894-2128

Courriel : ccpa@impactcanada.com